

EUROBOIS 2009
25-28 février 2009 Lyon Eurexpo

LES ASSISES DE L'EXPLOITATION FORESTIERE
26 ET 27 FEVRIER 2009

PATIO NORD (à côté du Hall 66)

Jeudi 26 Février

10h00 – 11h00 : **Plan de mobilisation pour la ressource forestière**

Intervenant : France FORET RHONE ALPES

Les représentants des propriétaires forestiers de la région Rhône-Alpes, publics et privés

Les organismes techniques associés réunis au sein de France-Forêts Rhône-Alpes, se sont engagés en décembre 2007 dans un Plan de mobilisation de la ressource forestière en région Rhône-Alpes.

Accroître la récolte de la biomasse dans le respect de la biodiversité, est le premier objectif visé par ce plan.

Les signataires sont conscients de l'impact favorable que cela pourrait avoir au regard des changements climatiques et à plus court terme de l'impact très favorable sur l'ensemble de la filière bois, richesse des territoires ruraux de Rhône-Alpes.

Actuellement cette ressource forestière n'est mobilisée qu'à 57 % de ses possibilités et il reste entre 3 et 4 millions de m³ (bois d'œuvre et biomasse) à mobiliser en plus annuellement, qui pourraient générer à terme plus de 4000 emplois.

A l'occasion d'Eurobois 2009, les membres de France-Forêt Rhône-Alpes, un an après l'adoption du plan d'action 2008/2013 adopté pour la mobilisation du bois en Rhône-Alpes, présentent le résultat de leur stratégie.

Quel bois d'œuvre mobilisé ? Comment se développe le marché du bois énergie, quels moyens financiers viennent faire levier pour que cette stratégie soit couronnée de succès dans les meilleurs délais ?

11h00 – 12h00 : **Processus de certification, labels de qualité "La certification forestière PEFC, un enjeu incontournable pour tous les acteurs de la filière bois!"**

Intervenant : PEFC

PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) est un système international de certification forestière qui garantit aux consommateurs que les produits bois qu'ils achètent sont issus de forêts gérées durablement, c'est-à-dire qui prennent en compte la qualité de la gestion durable de la forêt à travers 3 préoccupations :

- économiques par la récolte raisonnée de bois, matériau écologique et renouvelable, qui contribue à lutter contre l'effet de serre,
- environnementales : par la préservation de la biodiversité, des sols et de la qualité de l'eau,
- sociales : par la satisfaction des attentes de la Société en matière d'accueil du public, d'espaces naturels et de paysage.

Présent dans 33 pays, PEFC est aujourd'hui le système de certification forestière le plus répandu au monde avec plus de 210 millions d'hectares de forêts certifiées.

14h30 – 15h30 : **Innovation dans la gestion et l'exploitation forestière : premiers apports et perspective de la technologie Lidar et de l'exploitation par câble dans les zones de pentes**

Intervenants :

ONF – DT RHONE ALPES : Laurent DESCROIX

CEMAGREF : Frédéric BERGER

FCBA : Stéphane GRULOIS

Une part importante de la ressource forestière disponible en montagne n'est aujourd'hui plus exploitable par les moyens traditionnels.

La présentation développera les nouvelles avancées technologiques en matière de mobilisation des bois en zone difficile, avec :

- les apports de la technologie Lidar en télédétection à la fois sur la connaissance de la ressource et de son exploitabilité
- les enjeux de l'exploitation par câble sur le massif des Alpes du Nord
- l'expérimentation de la mobilisation en zone de pente

15h30 – 16h30 : **Le transport des bois**

Intervenant : Elisabeth Le Net, FCBA

Le transport est un maillon essentiel de la filière et de la compétitivité des entreprises du bois. Le transport routier étant le mode principal, ses caractéristiques seront rappelées. Seront ainsi également présentées les opportunités et limites du transport fluvial pour le bois.

Vendredi 27 Février

10 h – 12 h 30 : Se regrouper pour mobiliser les forestiers privés.

Intervenants : CRPF – Forestiers Privés RA

Six interventions permettront de faire le point sur les dernières avancées en matière de regroupements et mobilisations des propriétaires tant pour la livraison de volumes supplémentaires que pour la mise en œuvre d'une sylviculture irrégulière composée d'essences autochtones ou adaptées à notre région :

- **Le plan de massif** : outil de développement territorial adapté à la forêt privée.

Le plan de massif vise à proposer un aménagement spécifique à un massif de 3 à 5 000 ha en forêt privée comprenant d'une part un diagnostic et une série d'actions prioritaires qui s'adresse à l'ensemble des propriétaires de la zone, initié par le CRPF en lien avec l'ensemble des opérateurs locaux.

Cet outil qui couvre déjà un quart de la surface de la forêt de Rhône-Alpes depuis sept ans, donne des résultats intéressants en termes de mobilisation, gestion durable, réalisation de dessertes, formation des propriétaires.

Intervenant : Michel de GALBERT, directeur du CRPF Rhône-Alpes

- **Equiper les massifs pour regrouper la gestion multifonctionnelle** : comment se regrouper pour mobiliser plus tout en protégeant la nature et ses services.

La desserte forestière en montagne dans une optique multifonctionnelle est indispensable pour mobiliser davantage.

Dans le cadre du partenariat CRPF / PNR de Chartreuse, la prise en compte de la biodiversité des zones humides, des paysages, des itinéraires de randonnées, a permis de réaliser des équipements à vocation multifonctionnelle respectant la biodiversité et les divers services de la nature au bénéfice de tous.

Intervenant : Sylvain OUGIER : CRPF Rhône-Alpes/PNR de Chartreuse

- **Le regroupement associatif.**

Un groupement a testé le regroupement de l'offre de services à l'automne 2008 par un recensement des besoins et appel d'offres. Les résultats sont économiquement intéressants pour les propriétaires et les opérateurs.

Intervenant : MM FERRAGUT et CASSET

- **Le regroupement amont-aval.**

La structuration locale de micros filières pour valoriser au maximum les bois d'un massif par notamment le séchage des produits, leur qualification, semble une réponse intéressante à la reconquête du marché intérieur, à la consolidation des emplois locaux et des industries locales tout en luttant contre le transport des bois sur de longues distances.

L'exemple de la SCIC de Noirétable est particulièrement démonstratif dans ce sens.

Intervenant : M. Christian de PIERREFEU

- **Le regroupement commercial par la coopération.**

Le secteur de la coopération forestière en France a développé depuis longtemps des pratiques commerciales donnant une bonne valeur ajoutée aux produits par leur tri et la passation de contrats avec les industriels locaux et étrangers.

La connaissance de ces pratiques et le résultat sur les cours des produits au bénéfice des gestionnaires intéresseront l'ensemble des participants.

Intervenant : M. Jean-Jacques VERNEY, directeur de la COFORET

- **La mutualisation de la certification avec PEFC.**

La certification PEFC a l'avantage d'asseoir une politique de qualité négociée avec l'ensemble des usagers de la forêt qu'ils soient industriels ou à 60 % protection de la nature (chasseurs et randonneurs), ils permettent de baisser les coûts de la certification tout en apportant une garantie de gestion de qualité aux consommateurs.

Intervenant : M. Stéphane MARCHESI de PEFC France

Table ronde (30 mn) présidée par M. Charles MILLIAT, président de l'Union des Forestiers Privés et M. Bruno de JERPHANION, président du CRPF Rhône-Alpes.

14h30-15h30 : Souhais des propriétaires forestiers.

Intervenant : CRPF

Résumé : une enquête conduite depuis 6 mois par le CRPF Rhône-Alpes en partenariat avec trois bureaux d'études vise à répondre à la question : comment mobiliser la ressource en bois auprès des propriétaires forestiers qui maîtrisent les trois quart de la surface boisée sachant que les prélèvements annuels ne représentent que la moitié de la croissance biologique naturelle des forêts privées.

Intervenants : MM Michel BRUN et Michel de GALBERT.

15h30 – 16h30 : INVESTIR DANS LA FILIERE FORÊT-BOIS EN FRANCE, C'EST POSSIBLE !

Intervenant : FIBRA

Dans un contexte national de développement des matériaux renouvelables et de forte concurrence des bois allemands et du nord, il est possible d'être rentable avec les bois français à condition de le vouloir et d'adopter des solutions modernes appropriées.

Seront présentés les gains économiques et commerciaux réalisés ou réalisables dans différents secteurs de la filière : forêt, exploitation forestière et transformation, à l'appui d'exemples concrets d'investissement ou de démarches de regroupement.